

Communiqué de presse

En visioconférence, le mardi 20 avril 2021

“Développer son économie par une approche vertueuse du foncier” Partage d’outils et d’expériences

En Bretagne, le foncier, ressource non renouvelable, disparaît de plus en plus vite. Une gestion économe est pourtant une condition indispensable au développement durable des territoires bretons. Dans le cadre des rencontres « Les territoires innovent... », les quatre partenaires État, Région, EPF et Banque des territoires invitent des collectivités et porteurs de projets exemplaires en la matière à témoigner et partager leurs expériences au cours de plusieurs rendez-vous *“les Territoires innovent, pour un foncier responsable”* jusqu’à la fin du printemps 2021. L’objectif : essaimer et inspirer d’autres collectivités pour, qu’elles aussi, s’engagent dans des démarches de préservation et de gestion durable du foncier. Prochain rendez-vous le mardi 20 avril intitulé “Développer son économie par une approche vertueuse du foncier”.

Retrouver le programme complet des rencontres “Les territoires innovent” sur le site bretagne.bzh

Qu’il s’agisse d’accueillir de nouveaux habitants, de développer des emplois et des activités, ou encore des services... : le foncier est le support de tout projet. La Bretagne est 3^e au rang des régions qui artificialisent le plus de surfaces (source Agreste). Le foncier est pourtant une ressource limitée qu’il convient d’employer avec discernement et qu’il est nécessaire de mettre au service d’un projet de territoire.

La mixité des fonctions et la réintégration de l’activité économique dans le tissu urbain sera au cœur de la rencontre du 20 avril.

En effet, le développement des zones industrielles (ZI) et des zones d’activité économique (ZAE) a constitué depuis les années 60 un gisement stratégique essentiel pour le développement des territoires. A l’heure de la préservation de la ressource foncière, quelles sont les stratégies et les outils à disposition des territoires pour mobiliser et densifier le foncier économique ?

Les échanges permettront notamment d’apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : Pourquoi et comment densifier les zones d’activités économiques ? Comment sensibiliser les acteurs économiques ? Mutualisation des espaces, nouveaux modes de travail (télétravail, tiers-lieux), bâtiments économes, mobilisation des friches, stratégie d’attractivité, anticipation et connaissance des nouveaux besoins en matière de foncier économique... Comment y parvenir ?

Plusieurs témoignages viendront rythmer ce rendez-vous qui se tiendra, entièrement à distance, **de 9h30 à 12h00**.

Pour suivre cette rencontre en direct
à partir de 9h30 le mardi 20 avril :
inscrivez-vous [ici](#)
pour obtenir le lien de connexion

Contact presse :

Région Bretagne : Rose-Marie LOUIS | 02 99 27 13 54 - 06 88 92 04 53 | presse@bretagne.bzh | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Préfecture de Bretagne : Morgane Tirel | 02 99 02 11 81 | morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Banque des Territoires : Nadine Desbois | 02 23 35 55 21 | Nadine.Desbois@caissedesdepots.fr

Établissement public foncier de Bretagne : Marie Malczon Poulizac | 02 99 86 34 93 | marie.malczon@epfbretagne.fr